

# RENCONTRE DE LA TABLE DES PARTIES PRENANTES

## COMPTE-RENDU

**Lieu :** Tour de la Bourse, bureaux de IATA, salle Tupolev

**Date et heure :** 17 octobre 2017, de 11h00 à 14h30

### Ordre du jour

1. Ouverture et retour sur le compte-rendu de la rencontre du 27 septembre 2017
2. Suite de la présentation de Dunsky
3. Présentation de HEC Montréal
4. Préparation de la rencontre avec les distributeurs et choix des ministères à inviter
5. Planification des travaux : cédule et table des matières
6. Varia

### Participants

#### Présent(e)s

NOM
<b>Table des parties prenantes</b>
Thibaut Millet (président)
François Bernier
Josée Chicoine
Pierre-Serge Labbé
Jean Lacroix
Claude Laniel
Sonia Marcotte
Johanne Whitmore
Yves-Thomas Dorval
Karel Mayrand
Marie-France Patoine
Pierre-Yves Boivin
Jean-Marc Carpentier
Claude Robert
<b>Expertise externe</b>
Elsa Joly
Philippe Dunsky
<b>TEQ</b>
Johanne Gélinas (PDG)
Diane Di Tomasso

#### Absents

Marie-Hélène Vandersmissen

## Faits saillants

### BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Suivant un mot de bienvenue, les objectifs de la rencontre ont été présentés :

- Approuver le compte rendu de la dernière réunion
- Poursuivre la discussion autour des bonnes pratiques en matière de transition énergétique avec une présentation de Dunsky (suite)
- Discuter des tendances en matière d'énergie et du portrait de l'efficacité énergétique en entreprise au Québec avec une présentation de HEC Montréal
- Discuter de la rencontre avec les distributeurs et ministères
- Planifier la séquence des prochaines étapes en vue de la production de l'avis

Aucun autre item n'a été ajouté à l'ordre du jour.

### ITEM 1 : RETOUR SUR LE COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 SEPTEMBRE 2017 ET POINTS DE CLARIFICATION

Les membres de la TPP ont approuvé le compte-rendu de la rencontre du 27 septembre 2017, avec la modification suivante :

- Dans le paragraphe résumant la discussion sur les cibles, sera ajouté le point suivant :  
  
« La Politique Énergétique 2030 mentionne que les 5 cibles proposées pour 2030 permettront de réduire les émissions de GES de 16 Mt éq. CO<sub>2</sub>. TEQ a confirmé qu'elle n'a pas participé au calcul de cette cible globale. »

Dunsky a ensuite présenté l'approche retenue pour la rédaction des comptes-rendus, dont l'objectif est de conserver une trace de l'essence des discussions entre les membres de la TPP. Dorénavant, les comptes-rendus reprendront :

1. Les sujets abordés
2. Les informations fournies par des tiers
3. Les décisions prises par la TPP
4. Les suivis requis

#### Action requise

- Procéder à la modification discutée dans le compte-rendu de la rencontre du 27 septembre

### ITEM 2 : PRÉSENTATION DE DUNSKY (SUITE)

M. Philippe Dunsky a présenté la suite du survol des meilleures pratiques nord-américaines en matière d'efficacité énergétique. Sa présentation a abordé les thèmes suivants :

- La conception de programme (deuxième partie)
- L'évaluation de programme
- Les mécanismes de reddition de comptes

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Suite à la présentation, les membres ont demandé davantage d'information sur certains points, résumés ci-dessous:

- **Leaders en efficacité énergétique**

Une question a été soulevée afin de savoir qui sont les leaders en efficacité énergétique et où le Québec se situe-il par rapport à eux.

M. Dunsky a répondu que la réponse doit être nuancée – certains font davantage en économies d'électricité, d'autres en gaz naturel et peu en produits pétroliers. Cela étant :

- Aux États-Unis, les états du Massachusetts, du Vermont et de la Californie sont généralement parmi les *leaders*. Le Massachusetts s'est par exemple doté d'une cible de réduction de la demande électrique de 3 % par an (attribuable aux programmes, donc en sus des gains tendanciels).
- Au Canada, la Nouvelle-Écosse fait figure de leader, ainsi que dans une moindre mesure la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Ontario. Efficiency Nova Scotia atteint une réduction de la demande électrique de l'ordre de 1,5 % par an depuis sa création.
- Au Québec, les efforts en matière d'efficacité énergétique ont varié dans le temps, mais étaient davantage soutenus avant 2012. Aujourd'hui les cibles en électricité sont plutôt basses ; celles en gaz naturel sont plus agressives.

- **Attribution de la réduction de la demande aux programmes**

Une question a été posée sur la façon d'évaluer le résultat des programmes, aux fins de mesurer ce qui est attribuable aux programmes (et non aux tendances naturelles).

M. Dunsky a répondu qu'il s'agit d'un processus soumis au regard des régulateurs (comme la Régie de l'Énergie au Québec), et que l'évaluation de la performance est toujours faite par des tierces parties. Plusieurs approches existent :

- Le livreur de programmes engage un évaluateur indépendant qui évalue la performance des programmes, puis soumet ces rapports au régulateur ; les parties prenantes participent à la démarche (ex : Massachusetts) ;
- Le régulateur engage lui-même un évaluateur indépendant (ex : Californie, Ontario) ; ou
- Le livreur de programme engage un évaluateur, et en parallèle, le régulateur engage un expert en évaluation pour surveiller le travail de l'évaluateur indépendant et conseiller le régulateur (ex : Nouvelle-Écosse).

- **Rentabilité des programmes et indicateurs de performance**

La question de la mesure de la rentabilité des programmes dans les différentes juridictions a été abordée.

M. Dunsky a mentionné l'existence de différents indicateurs (ou tests) pour mesurer la rentabilité des programmes selon les juridictions. Il a également indiqué que le choix d'indicateurs pour les programmes de TEQ pourrait être différent dans l'optique d'un mandat de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

- **Porteurs de programmes et cibles**

Une question a été posée afin de savoir à qui s'appliquent les cibles dans les juridictions *leaders*.

Selon M. Dunsky, les états (ou provinces) ont généralement un plan et une cible à l'échelle de l'état (province), puis la cible globale est déclinée pour chaque distributeur d'énergie ou porteur de programme, lesquels sont jugés sur l'atteinte de leur cible individuelle. C'est notamment le cas au Massachusetts (plusieurs distributeurs), en Californie (plusieurs distributeurs), en Nouvelle-Écosse (un gestionnaire de programme unique) et en Ontario (72 distributeurs électriques).

- **Bonnes pratiques chez les leaders**

Les régions leaders suivent-elles les bonnes pratiques de conception et d'évaluation de programmes ? Selon M. Dunsky, aucune région ne met en œuvre toutes les bonnes pratiques. Toutefois, les juridictions les plus performantes investissent beaucoup dans la planification des programmes et le suivi du marché. L'autre ingrédient essentiel est l'agilité, c'est-à-dire la capacité des livreurs de programmes à ajuster rapidement les programmes aux évolutions du marché.

### ITEM 3: PRÉSENTATION DE HEC MONTRÉAL

On présente un sommaire du rapport « Portrait Global de l'Efficacité Énergétique en Entreprise » produit par la Chaire de gestion de l'énergie de HEC Montréal. Sa présentation a abordé entre autres les thèmes suivants :

- Ampleur du défi mondial pour parvenir à la décarbonisation de l'énergie
- Contexte québécois (incl. cibles, bilan énergétique, pertes d'énergie, tendances, gouvernance)
- Portrait de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel

La présentation a été transmise aux membres préalablement à la rencontre.

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Les sujets suivants ont été abordés suite à la présentation:

- **Gestion de la connaissance**

Une discussion autour de la place de la gestion de la connaissance dans le Plan directeur a eu lieu. Le projet de TEQ de collaborer avec HEC Montréal et d'autres partenaires pour développer une approche de collecte de données, pour disposer de données validées (par ex. l'État de l'énergie au Québec) a été évoqué.

- **Gouvernance**

Une discussion autour de la pertinence du modèle de gouvernance de TEQ par rapport au cadre actuel du Fonds vert a suivi.

### ITEM 4: PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LES DISTRIBUTEURS ET CHOIX DES MINISTÈRES À INVITER

#### DISTRIBUTEURS

En vue de la rencontre avec les distributeurs, il a été convenu que des questions précises seront acheminées à l'avance aux distributeurs. La TPP a demandé à Dunsky de proposer des questions reprenant les thèmes-clés définis dans la table des matières, ainsi que les détails du processus prévu (invitation, durée, logistique), pour discussion lors de la prochaine rencontre.

TEQ a mentionné qu'elle enverrait à la TPP trois fiches :

1. Une fiche résumant les programmes de Gaz Métro
2. Une fiche résumant les programmes d'Hydro-Québec
3. Une fiche présentant l'intégration des programmes des distributeurs avec TEQ

Il a été noté que les distributeurs de pétrole ne seront pas rencontrés par la TPP car ils n'administrent pas de programmes d'efficacité énergétique. En revanche, ils seront consultés lors des consultations.

## MINISTÈRES

Une discussion a eu lieu sur la pertinence d'inviter les ministères en personne. La discussion est restée ouverte jusqu'à la prochaine rencontre.

### Actions requises

- Envoyer aux membres de la TPP les trois fiches sur les programmes des distributeurs (TEQ)
- Envoyer aux membres de la TPP une liste de questions préliminaires pour les distributeurs ainsi que le format et les détails de la consultation, pour discussion lors de la prochaine rencontre (Dunsky)

## ITEM 5: PLANIFICATION DES TRAVAUX : CÉDULE ET TABLE DES MATIÈRES

Après discussion, et compte tenu de l'échéancier serré pour la production de l'avis, la TPP a convenu d'adopter la démarche suivante :

- Identifier des thèmes-clés (entre 3 et 5)
- Établir une table des matières de l'avis reposant sur les thèmes-clés
- Compléter la table des matières avec les intrants de la TPP (le travail en comités a été évoqué, toutefois le processus reste à valider)

## SUJETS ABORDÉS

Les éléments suivants ont été mentionnés pour considération dans l'avis et la table des matières:

- Bonnes pratiques à respecter pour les programmes du Plan directeur
- Pérennité des mesures et du financement du Plan directeur
- Éléments à prioriser dans le Plan directeur (dans la mesure où l'enveloppe budgétaire ne serait pas suffisante pour financer toutes les mesures proposées)
- Éléments à mettre en place dès maintenant pour le 2<sup>nd</sup> Plan directeur
- Place de la gestion de la connaissance dans le Plan directeur
- Importance de la prise en compte des facteurs de risque et de l'impact du Plan directeur
- Souhait de disposer d'une grille d'analyse et d'un processus rigoureux et transparent

La TPP a demandé à Dunsky de proposer une table des matières préliminaire pour discussion et approbation lors de la prochaine rencontre.

## PROCHAINES ÉTAPES

Les prochaines étapes seront organisées de la façon suivante:

- **D'ici fin octobre :**
  - Envoi de la table des matières préliminaire par Dunsky à la TPP

- **En amont de la prochaine rencontre :**
  - Envoi de commentaires sur la table des matières préliminaire des membres de la TPP à Dunsky
  - Envoi d'une liste de questions préliminaires pour les distributeurs par Dunsky à la TPP
- **Prochaine rencontre de la TPP (le 16 novembre) :**
  - Présentation par TEQ des moyens proposés, panier de mesures, documents de la consultation et fiches
    - **Note :** le panier de mesures sera disponible dès le 6 novembre sur la plateforme de consultation. Les membres de la TPP sont invités à en prendre connaissance avant la rencontre afin d'arriver avec leurs questions.
  - Discussion et validation de la table des matières révisée (intégrant les commentaires reçus) et du cadre d'analyse
  - Finalisation de la liste de questions préliminaires pour les distributeurs ainsi que le format et les détails de la consultation

#### Actions requises

- Envoyer le projet de table des matières aux membres de la TPP pour commentaires (Dunsky)
- Faire parvenir à Dunsky des commentaires sur la table des matières préliminaires (tous les membres)
- Prendre connaissance du panier de mesures (disponible à partir du 6 novembre sur la plateforme de consultation : <https://consultation.teq.gouv.qc.ca/>) en amont de la prochaine rencontre et préparer des questions le cas échéant (tous les membres)

#### ITEM 6 : VARIA

Il a été convenu que les documents requérant des intrants de la part des membres de la TPP seront envoyés idéalement une semaine (et au minimum trois jours) à l'avance.

Un doodle sera envoyé pour planifier la prochaine rencontre pour s'assurer de la présence du maximum de membres et d'un représentant de TEQ.

#### Sommaire des actions requises

Les actions suivantes ont été proposées :

ACTIONS	RESPONSABLE
Procéder à la modification discutée dans le compte-rendu de la rencontre du 27 septembre	Dunsky
Envoyer aux membres de la TPP les trois fiches sur les programmes des distributeurs	TEQ
Envoyer aux membres de la TPP une liste de questions préliminaires pour les distributeurs, ainsi que le format et les détails de la consultation, pour discussion lors de la prochaine rencontre	Dunsky
Envoyer le projet de table des matières aux membres de la TPP pour commentaires	Dunsky
Faire parvenir à Dunsky des commentaires sur le projet de table des matières	TPP
Prendre connaissance du panier de mesures (disponible à partir du 6 novembre sur la plateforme de consultation : <a href="https://consultation.teq.gouv.qc.ca/">https://consultation.teq.gouv.qc.ca/</a> ) en amont de la prochaine rencontre et préparer des questions le cas échéant	TPP

Compte rendu préparé le 25 octobre 2017.